

Description de l'étude:

Baromètre des places d'apprentissage Août 2013

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

Sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI



Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2013

Editeur:
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI
Effingerstrasse 27
3003 Berne

Rédaction: LINK Institut
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire

1.	Situation initiale et données du problème	4
2.	Déroulement de l'enquête	4
2.1	Concept de base	4
2.2	Enquête auprès des entreprises	5
2.2.1	Population de base	5
2.2.2	Groupe cible	5
2.2.3	Procédé de sélection	5
2.2.4	Méthode d'investigation	5
2.2.5	Taille de l'échantillon et saturation	6
2.2.6	Pondération des données	7
2.2.7	Extrapolation	7
2.3	Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	8
2.3.1	Population de base	8
2.3.2	Groupe cible	8
2.3.3	Procédé de sélection	8
2.3.4	Méthode d'investigation	9
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation	10
2.3.6	Pondération des données	10
2.3.7	Extrapolation	11
3.	Réalisation des interviews	12
4.	Base de données des formations professionnelles initiales	12
5.	Evaluation des données et établissement du rapport	13
	Annexe A : formations professionnelles initiales	14
	ANNEXE B: CONTENU DU QUESTIONNAIRE ENTREPRISES AOÛT 2013	17
	ANNEXE C: CONTENU DU QUESTIONNAIRE JEUNES AOÛT 2013	19

Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de « Baromètre des places d'apprentissage ».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK. Cet institut a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes :

- Il présente des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. Les résultats de l'échantillon sont extrapolés à la population de base définie.
- Les enquêtes sont exhaustives. La situation des entreprises offrant des places d'apprentissage et celle des demandeurs de ces places doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacune des catégories principales (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mises en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition rapidement.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment de façon à permettre des comparaisons précises.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec le SEFRI, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande: les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins deux employés. Jusqu'à 2009, les entreprises du secteur primaire en étaient exclues. A partir de 2010, les entreprises de tous les secteurs sont intégrées à la population de base.

La population de base pour la deuxième vague de l'enquête en août comprend toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague, qu'elles forment des apprentis ou pas selon leurs déclarations lors de l'enquête d'avril.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou pour la première fois). Les interviews sont réalisées avec les personnes qui s'occupent des apprentis au sein de l'entreprise.

2.2.3 Procédé de sélection

La plupart des entreprises de Suisse occupent de 2 à 9 employés. Le nombre de celles qui comptent 100 employés ou plus est en revanche très réduit. Pour obtenir suffisamment de réponses des grandes entreprises également, l'échantillon des entreprises est disproportionnel par rapport à leur répartition effective. La même procédure est appliquée à la répartition des régions linguistiques. Pour la sélection de l'échantillon de départ, la population de base est par conséquent constituée en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)

Cette répartition en couches disproportionnelles de l'échantillon permet d'obtenir suffisamment de réponses, tant pour les régions linguistiques que pour les classes de taille des entreprises.

La taille brute de cet échantillon atteint 7100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

Pendant toute la durée de l'étude, LINK a tenu à la disposition des entreprises une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée. En outre, depuis 2006, une adresse e-mail pour chacune des langues nationales est mise en service, de façon que les entreprises auxquelles nous avons écrit puissent également se procurer des renseignements par e-mail.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5 441 entreprises sur les 5 889 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2 098 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation:

Questionnaires expédiés	5889	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	25	0.4 %
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	22	0.4 %
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	325	5.5 %
- Refus par écrit	2	0.0 %
- Refus par téléphone	58	1.0 %
- Problèmes de langue	5	0.1 %
- Autres échecs	11	0.2 %
Réponses au questionnaire, au total	5441	92.4 %

Réponses au questionnaire, au total	5441	100%
→ dont avec apprentis, au total	2098	38.6 %
→ dont par écrit	828	→ 39.5 %
→ dont par téléphone	506	→ 24.1 %
→ dont en ligne	764	→ 36.4 %
→ dont sans apprentis, au total	3343	61.4 %
→ dont par écrit	1495	→ 44.7 %
→ dont par téléphone	1384	→ 41.4 %
→ dont en ligne	464	→ 13.9 %

La saturation se monte ainsi au total à 92 % environ des questionnaires expédiés, soit au même niveau qu'en 2012.

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon (les grandes entreprises et celles de Suisse romande et du Tessin sont surreprésentées), qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide du dénombrement fourni par le Registre des entreprises et établissements (REE). Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants :

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)
- Répartition NOGA (depuis 2010 selon la norme NOGA 2008¹ avec 48 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique² et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS}}{\text{Nombre de places d'appr. attribuées l'année précédente selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2013 :

- Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête: 1 967 places
- Entrées en formation professionnelle initiale 2012 selon l'OFS: 81 400 entrées
- $H_{2013} = 81\,400 / 1\,967 = 41.4$
- Nombre de places offertes en 2013 = $41.4 * 2\,315 \sim 95\,500$ places.

¹ La NOGA 2008 (Nomenclature Générale des Activités économiques) est une systématique statistique des branches économiques. Elle permet de classer les unités statistiques entreprises et établissements en fonction de leur activité économique et de les regrouper en des ensembles cohérents.

² Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année en cours proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale » de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la Loi sur la formation professionnelle (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages. Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, les prolongations de durée, les poursuites d'enseignement à partir de la 2^e année de formation, les contrats de stages).

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une formation en été 2013. En principe, font partie de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- se trouvent actuellement en 9^e année de scolarité
- interrompent ou terminent cet été une école de culture générale
- interrompent cet été une formation professionnelle initiale
- commencent cet été une nouvelle formation (par exemple formation professionnelle initiale / école) ou une année de transition.

2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK³ tous les ménages sont interrogés quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60 000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou non des personnes âgées de 10 à 19 ans.

Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans⁴, tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans ont été enregistrés lors d'un premier contact téléphonique. Ensuite, il a été déterminé pour chaque jeune personne si elle faisait effectivement partie de notre groupe cible.

Cette condition est tirée au clair de manière détaillée à l'aide d'une interview de recrutement complète au niveau des ménages. Pour éviter dans la mesure du possible de perdre des personnes cibles lors du recrutement au niveau des ménages, une question de contrôle supplémentaire a été posée pour la première fois en 2010 à toutes celles qui ne se sont pas qualifiées par l'une des questions clés: «Etes-vous sûr que X ne se trouvera pas confronté au choix d'une profession cet automne?» Si la réponse à cette question a été «Non, certainement pas», la personne cible correspondante est réputée qualifiée pour l'interview principale.

³ L'Omnibus CATI (**C**omputer **A**ssisted **T**elephone **I**nterviewing) de LINK comporte chaque semaine 1 200 interviews téléphoniques de personnes âgées de 15 à 74 ans, réalisées dans toute la Suisse.

⁴ Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 14 à 20 ans.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible:

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes: jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire, gymnase à partir du mois d'août)
- Etudiants/es: jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération dès août.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

Pour l'enquête d'août, nous reprenons contact avec tous les jeunes interrogés lors de la première enquête de l'année. En outre, nous demandons dans le cadre de l'enquête d'août aux gymnasiens/ennes, étudiants/tes et personnes sujettes à différents échecs lors de l'interview d'avril (fin de la formation professionnelle initiale et début du travail et/ou du service militaire, situation actuelle identique à la situation future), si ces personnes – contrairement à leurs attentes d'avril – se trouvent placées face au choix d'une formation (c'est-à-dire que la condition qui a conduit à l'échec n'existe effectivement plus en août). De plus, dans l'évaluation de la deuxième vague de l'enquête, nous avons exclu les jeunes qui ont maintenant définitivement commencé des études.

Comme auparavant, les personnes de plus de 20 ans et celles qui, après leur 9^e année scolaire, se sont trouvées placées devant le choix d'une formation dans le courant de l'été seulement (par ex. interruption ou changement inattendu de leur formation), ne sont pas intégrées au présent échantillon.

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne, à Lausanne et à Lugano. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), une interview proxy avec un membre de leur parenté a été tentée. Avec 6.7 %, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées et demeure dans un cadre comparable à celui des années précédentes.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du quota de saturation chez les jeunes:

Personnes cibles potentielles sur la base de l'enquête d'avril	4056	100%
- Refus	72	1.8%
- Problèmes de numéros de téléphone	41	1.0%
- Autres échecs (pas de personnes cibles / impossibles à atteindre)	192	4.7%
Total des interviews réalisées avec des jeunes = quota de saturation	3751	92.5%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3751	100%
- Pas d'appartenance au groupe cible clé	1198	32.0%
Nombre total des interviews pour l'évaluation (non pondéré)	2553	68.0%

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes se base sur le nombre estimé de jeunes en fin de scolarité en 2013, selon l'Office fédéral de la statistique.⁵ Les écoliers/ères actuellement en 9^e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews). Pour le facteur d'extrapolation de la vague d'août, en outre, le taux de saturation (chapitre 2.3.5 du descriptif de l'étude) est également pris en compte.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Nombre estimé des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire}}{\text{Nombre des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire selon l'enquête} * \text{quota de saturation}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation :

$$\begin{aligned} & \text{Nombre des jeunes face au choix d'une formation} \\ & = H * \text{nombre des jeunes face au choix d'une formation selon enquête} \end{aligned}$$

Concrètement pour 2013 :

- Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2012/2013: 81 000
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête: 1 565
- Taux de saturation 2013: 92.5%
- $H_{2013} = 81\ 000 / (1\ 565 * 0.925) = 55.9$
- Nombre de pers. face au choix d'une formation en 2013 = $55.9 * 2\ 677 \sim 149\ 500$

⁵ L'évaluation est basée sur le nombre des jeunes quittant l'école en 2013, tiré de la publication « Scénarios 2012-2021 pour le niveau secondaire II », de l'Office fédéral de la statistique.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec le SEFRI ont été optimisés en 2006 et 2010. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Quelques questions supplémentaires sont venues compléter le questionnaire destiné aux jeunes pour la seconde vague de l'enquête. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux annexes A et B de la présente description de l'enquête.

Calendrier de réalisation de la deuxième enquête de 2013:

- Expédition des questionnaires aux entreprises: 14 août 2013
- Rappels téléphoniques aux entreprises: 3 au 12 septembre 2013
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises: 12 septembre mai 2013
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes: 20 août au 9 septembre 2013

Du côté de notre mandant (SEFRI), cette étude a été coordonnée par Beat Waber. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant: Susanne Graf / Samuel Wetz (responsable du projet), André Pauli (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Theres Jakob (programmation en ligne), Elisabeth Zurfluh (direction de terrain, CATI Lucerne), Andrea Hostenstein (direction de terrain, CATI Lausanne), Petra Sibbern (direction de terrain, CATI Lugano), Anne-Marie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données compte 230 entrées en 2013. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité sur la base de l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions aux différentes branches figure au complet à l'annexe A de la présente description de l'étude.

En 2013, la profession "intervenante spécialisée / intervenant spécialisé" a été nouvellement attribuée à la branche "Santé et activités sociales", et non pas, comme auparavant, à la branche des "Services".

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2500 interviews max. +/- 2 %, pour 1000 interviews max. +/- 3,2 %, pour 500 interviews max. +/- 4,5 % et pour 100 interviews max. +/- 10 %.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport détaillé de résultats et d'un condensé de ce rapport. Le rapport condensé et le rapport détaillé des résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet sur la Homepage du SEFRI.

Annexe A : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches sur la base de l'ISCED⁶. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP	GEOMATICIEN CFC
	AIDE-CARRELEUR AFP	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP	MAÇON CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	AIDE-MAÇON AFP	MARBRIER DU BATIMENT CFC
	CALORIFUGEUR-TOLIER	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE CFC
	CARRELEUR CFC	PAVEUR CFC
	CHARPENTIER	PEINTRE EN BATIMENTS
	CONSTRUCTEUR DELEMENTS EN BETON PREFABRIQUES CFC	PLATRIER
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC	PLATRIER-PEINTRE
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC	POËLIER-FUMISTE CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC	POLYBATISSEUR CFC
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC	POSEUR DE PIERRE AFP
	DESSINATEUR CFC	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
FERBLANTIER CFC	TAILLEUR DE PIERRE CFC	
BUREAU ET INFORMATION	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE DE BASE
	AGENT RELATION CLIENT CFC	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE ÉLARGIE
	ASSISTANT DE BUREAU AFP	
SERVICES	AGENT DE PROPRIÉTÉ AFP	EMPLOYÉ EN INTENDANCE AFP
	AGENT DE PROPRIÉTÉ CFC	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	AGENT D'EXPLOITATION CFC	ESTHETICIEN CFC
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	CONDUCTEUR DE VEHICULES LOURDS CFC	MATELOT DE LA NAVIGATION INTÉRIEUR CFC
	COIFFEUR AFP	MÉCATRONICIEN DE REMONTÉES MÉCANIQUES CFC
	COIFFEUR CFC	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION	RAMONEUR CFC
	CUISINIER CFC	RECYCLEUR CFC
	EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES AFP	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
EMPLOYÉ EN HOTELLERIE AFP	SPECIALISTE EN RESTAURATION DE SYSTÈME CFC	
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP	ASSISTANT MÉDICALE CFC
	ASSISTANT DENTAIRE CFC	CUISINIER EN DIÉTÉTIQUE CFC
	ASSISTANT EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE CFC	OPTICIEN CFC
	ASSISTANT EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ CFC	ORTHOPÉDISTE CFC
	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIVE CFC	
INFORMATIQUE	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC	TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC
	AIDE EN INFORMATIQUE AFP	INFORMATICIEN CFC

⁶ ISCED: International Standard Classification of Education

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	ASSISTANT EN MÉDIAS IMPRIMÉS AFP	OPÉRATEUR DE MÉDIAS IMPRIMÉS CFC
	BIJOUTIER CFC	PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE CFC
	CONCEPTEUR EN MULTIMÉDIA	PEINTRE VERRIER CFC
	COUTURIER D'INTÉRIEUR AFP	PHOTOGRAPHE CFC
	CRÉATEUR DE TISSU CFC	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	DECORATEUR D'INTÉRIEURS	POLYDESIGNER 3D CFC
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE CFC	POLYGRAPH CFC
	FLEURISTE AFP	REALISATEURE PUBLICITAIRE CFC
	FLEURISTE CFC	SCULPTEUR SUR BOIS CFC
	FONDEUR D'ÉTAÏN (ZH)	SCULPTEUR SUR PIERRE CFC
	GRAPHISTE CFC	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ÉLECTRONIQUE	TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC
	LUTHIER	VANNIER CRÉATEUR CFC
	MÉDIAMATICIEN CFC	
AGRICULTURE	AGRICULTRICE CFC	GARDIEN D'ANIMAUX CFC
	AGROPATICIEN AFP	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	ARBORICULTEUR CFC	HORTICULTEUR CFC
	AVICULTEUR CFC	MARAÎCHER CFC
		PRACTICIEN FORESTIÈRE AFP
	CAVISTE CFC	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
	FORESTIER-BUCHERON CFC	VITICULTEUR CFC
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DES MATIÈRES SYNTH. CFC	GAINIER
	AIDE-MENUISIER AFP	GARNISSEUR DE MEUBLES CFC
	ARTISAN DU BOIS CFC	GLASSAPPARATEBAUER (BS)
	ARTISAN DU CUIR ET DU TEXTILE CFC	MARBRIER CFC
	ASSISTANT SPÉCIALISÉ DANS LA VIANDE AFP	MENUISIER/EBENISTE
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE CFC	MEUNIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC	PAPETIER CFC
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR AFP	PRACTICIEN EN DENRÉES ALIMENTAIRES AFP
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR CFC	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	CÉRAMISTE CFC	PRATICIEN SUR BOIS AFP
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL CFC	RÉPARATEUR DE CHAUSSURES AFP
	CHARRON	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE CFC
	CORDONNIER CFC	TECHNOLOGUE EN DENRÉES ALIMENTAIRES CFC
	COURTEPOINTIER CFC	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIÈRE
	CRÉATEUR DE VÊTEMENTS	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	DOREUR-ENCADREUR CFC	TONNELIER CFC
EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC	
FLEXOGRAPHE CFC	VITRIER	
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DÉTAIL AFP	LIBRAIRE CFC
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC	LOGISTICIEN AFP
	DROGUISTE CFC	LOGISTICIEN CFC
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP	MÉCANICIEN EN CYCLES CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	AIDE-MOULEUR AFP	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES CFC
	ARMURIER CFC	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES DE PETITE CYLINDRÉE ET CYCLES CFC
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	ASSISTANT VERNISSEUR AFP	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	AUTOMATICIEN CFC	MECANICIEN-BOITIER
	CARROSSIER-PEINTRE CFC	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC	MICROMECHANICIEN CFC
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS CFC	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX	MONTEUR-FRIGORISTE
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC	MOULEUR CFC
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC	MOULEUR DE FONDERIE CFC
	COUTELIER	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE	OPÉRATEUR EN HORLOGERIE AFP
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC	POLISSEUR AFP
	ELECTRICIEN DE RESEAU	POLYMÉCANICIEN CFC
	ELECTRONICIEN CFC	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP
	ELECTROPLASTE CFC	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT CHAUFFAGE CFC
	GRAVEUR CFC	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT SANITAIRE CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT VENTILATION CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAGE	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	HORLOGER-PARCTICIEN	SERRURIER SUR VEHICULES CFC
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC	TECHNISCÉNISTE CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC	TECHNOLOGUE DE FONDERIE CFC
LABORANT CFC	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC	
LABORANT EN PHYSIQUE	TÉLÉMATICIEN CFC	
LABORISTE	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER CFC	
MARÉCHAL-FERRANT CFC		
AUTRES PROFESSIONS	DANSEUR INTERPRÈTE CFC	AUTRE METIER

Annexe B: contenu du questionnaire entreprises août 2013

Interview par écrit / en ligne

- Q 0: Formations professionnelles initiales offertes
- Q 1: Combien d'apprentis (de 1^{re} à 4^e année) votre entreprise forme-t-elle actuellement, au 31 août 2013, au total?
- Q 2: Combien de nouvelles places d'apprentissage votre entreprise a-t-elle attribuées définitivement, maintenant en 2013? On entend par là seulement les places d'apprentissage commençant en 1^{re} année en 2013.
(Répartition en femmes et en hommes)
- Q 3: Combien de places d'apprentissage sont-elles restées vacantes dans votre entreprise? C'est-à-dire, combien de places d'apprentissage n'avez-vous pas pu pourvoir en 2013, bien que vous les ayez annoncées?
- Q 3.1: Pourquoi ces places sont-elles restées vacantes?
(Plusieurs réponses)
- Aucune postulation reçue
 - Uniquement des postulations inadéquates reçues
 - Les postulants/tes ont renoncé à court terme
 - Autre, à savoir: (noter svp)
- Q 3.2: Qu'advient-il de ces places d'apprentissage restées vacantes?
(Plusieurs réponses)
- restent ouvertes, pourront évtl. encore être pourvues
 - Seront à nouveau annoncées l'an prochain
 - Seront converties en formations professionnelles élémentaires avec attestation/stages
 - Seront supprimées, resp. ne seront plus annoncées l'an prochain
 - Autre, à savoir: (noter svp)
- Q 4 :⁷: Parmi tous les apprentis commençant un apprentissage dans votre entreprise en 2013 à titre nouveau, combien commencent-ils un second apprentissage et ont-ils donc déjà achevé une formation professionnelle (CFC ou AFP)?

⁷ La question sur premier / second apprentissage a été nouvellement intégrée au questionnaire en août 2012.

- Q 5: Depuis l'an dernier, l'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise?
- Oui, nous offrons davantage de places d'apprentissage
 - Oui, nous offrons moins de places d'apprentissage
 - Non, nous offrons autant de places d'apprentissage
- Q 5.1: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez davantage de places d'apprentissage aujourd'hui? (Plusieurs réponses possibles)
- Situation économique actuelle
 - Restructuration de l'entreprise (fusion, nouveaux départements dans l'entreprise)
 - Forte demande de places d'apprentissage
 - Souci d'assurer la relève dans la profession
 - Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
 - Autre, à savoir (noter svp)
- Q 5.2: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui? (Plusieurs réponses possibles)
- Situation économique actuelle
 - Restructuration de l'entreprise (fusion, moins de départements dans l'entreprise)
 - Demande faible / inexistante de places d'apprentissage
 - Pas de candidats/tes qualifiés/ées sortant des écoles
 - Il existe suffisamment de main-d'œuvre sur le marché du travail
 - Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
 - Manque de formateurs/trices
 - Autre, à savoir (noter svp)
- Q 6: Pour conclure, nous nous intéressons aux apprentis qui ont terminé leur formation professionnelle au sein de votre entreprise en été 2013. Veuillez s'il vous plaît indiquer le nombre d'entre eux.
- qui obtiendront un emploi fixe dans votre entreprise
 - qui obtiendront un emploi temporaire dans votre entreprise
 - qui quitteront votre entreprise
 - dont l'emploi futur n'est pas encore déterminé

Annexe C: contenu du questionnaire jeunes août 2013

Interview téléphonique

<04000>

Lors de notre dernière interview, nous vous avons demandé ce que vous désiriez faire après l'été et si vous aviez déjà trouvé une solution pour votre avenir. J'aimerais savoir ce que vous faites finalement maintenant. Dites-moi donc je vous prie ce qu'il en est pour vous le 31 août.

<06000>

Pour quelle (profession d'apprentissage/profession de stage/profession de préapprentissage) vous êtes-vous décidé ?

<06110>

Avez-vous déjà signé votre contrat d'apprentissage, ou pas ?

- Contrat d'apprentissage déjà signé
- Contrat d'apprentissage pas encore signé

<06120>

Quand précisément avez-vous commencé ou commencerez-vous votre apprentissage (formation professionnelle initiale) chez votre nouvel employeur ?

<06130>

Et quand avez-vous commencé ou commencerez-vous l'école professionnelle ?

Filtre: est actuellement en apprentissage

<06150>

Est-ce votre premier apprentissage ou avez-vous précédemment achevé déjà un apprentissage avec CFC ou AFP et commencez-vous votre second apprentissage ?

- Premier apprentissage
- Achevé déjà un apprentissage avec AFP – second apprentissage
- Achevé déjà un apprentissage avec CFC – second apprentissage

<10000>

Vous effectuez maintenant (*apprentissage/stage/préapprentissage/solution transitoire/autre*). Dans quelle mesure êtes-vous personnellement satisfait de cette situation professionnelle ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Pas très satisfait
- Pas du tout satisfait

<10100>

Parmi les affirmations que je vais vous citer, laquelle correspond-elle tout à fait, en partie ou pas du tout à ce que vous faites maintenant ? Ce que vous faites maintenant est-il pour vous...

- < une solution idéale / souhaitée
- < une solution transitoire
- < une solution d'urgence

Filtre: est actuellement en formation professionnelle initiale
<10200>

Lors du choix de votre profession d'apprentissage, vous êtes-vous informé sur les possibilités de perfectionnement professionnel et de formation continue dont vous disposerez après l'apprentissage ?

- Oui, intensivement
- Oui, un peu
- Non, pas du tout

Filtre: est en solution objective ou subjective transitoire
<11200> Combien de temps (*solution transitoire*) doit-il/elle durer ?

Filtre: est en solution objective ou subjective transitoire

<11300>

Que ferez-vous probablement ensuite ?

- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans la même profession pour laquelle j'ai déjà cherché / à laquelle je me suis déjà intéressé
- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans une profession pour laquelle je n'ai PAS encore cherché / à laquelle je ne me suis PAS encore intéressé
- Fréquenter une (autre) école
- Chercher un emploi / un job
- Commencer l'apprentissage / formation professionnelle initiale promis
- Autre (*ouverte – sera codé ultérieurement*)

Filtre: est en solution objective/subjective transitoire et entreprendra ensuite l'apprentissage accordé

<11310>

Quand votre apprentissage / formation professionnelle initiale (*promis*) doit-il commencer ?

Filtre: et en solution objective/subjective transitoire et cherchera (encore) une place d'apprentissage

<11320>

Pour quand cherchez-vous cette place d'apprentissage ?

<11400>

Je vous cite maintenant encore quelques affirmations émises par des jeunes. Dites-moi je vous prie lesquelles sont vraies pour vous personnellement et lesquelles ne le sont pas :

Filtre: est actuellement en apprentissage

- < J'ai trouvé une place d'apprentissage (formation professionnelle initiale) dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début.
- < Je n'ai pas trouvé de place d'apprentissage dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début. C'est pourquoi je fais maintenant un apprentissage (formation professionnelle initiale) dans une autre profession.
- < Je voulais tout d'abord entreprendre une autre formation. Comme cela n'a pas joué, l'apprentissage (formation prof. init.) est maintenant pour moi plutôt un second choix.

Filtre: n'est actuellement pas en apprentissage

- < Au début, je voulais commencer un apprentissage (formation professionnelle initiale) cette année, mais je n'ai pas trouvé de place.
- < Je tiens toujours à faire un apprentissage (formation professionnelle initiale) et je continuerai donc à chercher une place qui me convienne.

<11413>

Combien de demandes d'emploi pour un apprentissage ou une formation professionnelle initiale avez-vous écrites ?

Filtre: est actuellement en formation professionnelle initiale / Stage, formation professionnelle élémentaire

<14500>

On peut bien sûr obtenir le soutien ou l'aide de différentes personnes pour la recherche d'une place d'apprentissage. Je vous cite maintenant différentes personnes. Dites-moi s'il vous plaît si ces personnes vous soutiennent ou vous ont soutenu dans votre recherche d'une place d'apprentissage.

- Vos parents
- Vos enseignants
- Vos amis et collègues
- Un mentor ou un coach
- Le case management formation professionnelle (*nom selon le canton*)
- Autres personnes
- Aucun soutien obtenu
- Ne sait pas / pas de réponse